

Eté 2021

LYSIAS *Contre Alcibiade*

Plus l'accusé est illustre, plus le châtement doit être exemplaire

Présentation du texte

Discours de logographe à l'occasion d'un procès public, γραφή, intenté contre le fils d'Alcibiade quelques années après la mort de son père . L'accusation porte sur un fait très précis : le fils d'Alcibiade, en raison de l'état médiocre de sa fortune, a été appelé à servir comme hoplite dans l'infanterie, alors que les hommes des grandes familles servent dans la cavalerie, bien plus prestigieuse (et moins dangereuse !) Il fait donc jouer ses relations pour être affecté dans la cavalerie avec les gens de son milieu, ce que l'accusateur, en patriote scrupuleux, considère comme une trahison. Il demande d'ailleurs .. la peine de mort !

Le procès est donc l'occasion de liquider le mythe d'Alcibiade, qui jouit encore d'une forte notoriété dans les milieux populaires (sa mort, téléguidée par les Trente, y est sans doute pour quelque chose) et de ranimer les sentiments anti-aristocratiques du peuple. Mais il s'inscrit aussi à un moment (sans doute vers 395) où Athènes tente de reconstituer au moins partiellement son empire maritime démantelé en 404, ce qui explique les accents très particuliers pris par cet extrait dans les dernières lignes.

Explication des difficultés

Texte d'abord facile car reposant sur un lexique extrêmement courant et des constructions de phrase tout à fait usuelles en grec : infinitive/complétive participiale, finale, système hypothétique éventuel .

Il demandait par contre une bonne maîtrise du comparatif et du complément du comparatif, qu'il fallait plusieurs fois distinguer du génitif partitif, de la syntaxe de l'éventuel futur (subordonnée au subjonctif avec ἄν, principale au futur), et une grande attention sur les genres, en distinguant bien les masculins des neutres (les criminels, les crimes..) : les formes peuvent être les mêmes (par exemple au participe au génitif pluriel) mais les traductions ne sont pas équivalentes.

καὶ μὲν δὴ : on n' a pas affaire ici au premier élément d'une parataxe (le μὲν ne fonctionne pas avec un δέ qui viendrait plus loin) mais à un syntagme ayant un sens affirmatif : *c'est sûr, certainement* . Dans le même genre, on se souviendra de οὐ μὲν ἀλλὰ *néanmoins*

ἡγοῦμαι développe logiquement une infinitive dont le sujet est ὑμᾶς ; δικάζειν, toujours intansitif, a la sens absolu (sans complément) : *être juge, siéger comme juge, rendre la justice* et non pas *juquer quelqu'un*

Le balancement οὐ μόνον τῶν ἔξαμαρτανόντων ἔνεκα ἀλλὰ καὶ ἵνα .. fait bien ressortir le sens de cause finale de ἔνεκα (postposé derrière un génitif), en le mettant sur le même plan qu'une finale : *en pensant à, en ayant pour objectif*

Le génitif τῶν ἀκοσμοῦντων ne peut être que complément du comparatif *plus raisonnables que les auteurs de troubles*) et non partitif de τοὺς ἄλλους : *les autres parmi les auteurs de troubles* . Outre le fait que le partitif n' a aucun intérêt (le grec aurait dit naturellement *les autres auteurs de troubles* τοὺς ἀκοσμοῦντας ἄλλους) , il n'y a aucune logique à distinguer par le οὐ μόνον .. ἀλλὰ καὶ d'un côté « les criminels » τοὺς

ἐξαμαρτάνοντας, et de l'autre « les fauteurs de troubles » τῶν ἀκοσμοῦντων : ces deux termes désignent rigoureusement les mêmes personnes! Τοὺς ἄλλους désigne donc les autres hommes, ceux qui ne sont pas des criminels, mais qui seraient tentés de le devenir, si la justice ne jouait pas son rôle de dissuasion : la vertu n'est pas un penchant naturel de l'individu, mais le résultat d'un fonctionnement social harmonieux : il ne peut y avoir d'individu juste dans une cité injuste. (cf Platon *République*)

Ἐὰν μὲν κολάζητε ..οὐδεὶς εἴσεται.. Ἐὰν δὲ τιμωρῆσθε.. πάντες .. πεύσονται .
Construction très symétrique, à l'éventuel futur, où les termes se répondent exactement .
On rappellera que l'éventuel grec ne correspond JAMAIS à un conditionnel français.
Le parallélisme ne doit pas masquer la discordance qu'il y a (pour nous), mais pas pour les Grecs, entre κολάζητε, à l'actif, et τιμωρῆσθε, au moyen, qui implique un intérêt du sujet dans l'action. La justice ne se donne pas du tout pour impartiale, elle n'est pas en dehors des "affrontements de classes" comme disaient les marxistes . En contrôlant les tribunaux dont les jurys sont tirés au sort, alors que les grandes fonctions électives restent aux mains de l'élite, le peuple exerce un pouvoir qui n'est pas très loind'une forme de revanche sociale. Cette réalité si contraire à nos idéaux modernes n'est pas du tout taboue dans la vie publique . On l'évoque souvent pour s'en plaindre ou pour s'en féliciter, comme c'est le cas ici.

βελτίων n'est pas un génitif pluriel, mais un nominatif singulier, attribut du sujet οὐδεὶς .
Quant au génitif pluriel τῶν ἄλλων, il est cette fois-ci beaucoup plus intéressant d'en faire un partitif de οὐδεὶς *personne parmi les autres, personne d'autre*, plutôt qu'un complément du comparatif *meilleur que les autres* . Quand il y a plusieurs constructions théoriquement possibles, elles sont rarement équivalentes pour le sens !

τὰ ὑφ' ὑμῶν καταψηφισθέντα participe aoriste passif neutre : il ne s'agit donc pas de personnes mais de choses: *les condamnations*, à la rigueur *les crimes condamnés*, mais pas *les condamnés* . L'aoriste indique l'antériorité, ici par rapport à un futur : on le traduira donc par un futur antérieur

τούτῳ παραδείγματι χρώμενοι N'oublions pas les fondamentaux ! Pas d'article, donc construction attributive ; le démonstratif est pronom, et non adjectif, et le nom, sans article, est son attribut : *utilisant cela comme exemple*, et non *utilisant cet exemple*

βελτίους 3^{ème} déclinaison (et non seconde) On est au nominatif masculin pluriel , forme contracte plus usuelle que βελτίονες

οἱ πολῖται, comme plus haut τῶν ἄλλων : la justice ne concerne pas que les seuls criminels, mais elle a un effet pédagogique sur tous. L'article peut paraître étonnant, puisqu'on est dans la généralité. Mais en fait, le cadre de pensée, l'horizon argumentatif dans lequel s'inscrit Lysias, ce n'est pas la cité en général, mais la cité d'Athènes : d'où la traduction possible de l'article par un possessif: *nos concitoyens*

οἱ ἐν τῇ πόλει l'effet de généralisation se poursuit. C'est plus large que οἱ πολῖται
Beaucoup de gens vivent à Athènes sans être citoyens, mais la justice fonctionne aussi à leur intention

οὐ μόνον οἱ ἐν τῇ πόλει .. ἀλλὰ καὶ οἱ σύμμαχοι ..καὶ οἱ πολέμιοι Cet élargissement «à l'international» d'une affaire strictement interne à Athènes, s'inscrit dans une figure de rhétorique assez fréquente chez les orateurs attiques, notamment à l'occasion des procès privés : il s'agit de l' αὐξησις, littéralement *augmentation, amplification*. Le discours

dévoile, souvent sur le mode hyperbolique, les véritables enjeux (forcément planétaires !) d'une affaire qui pourrait paraître sans importance ; le différend entre particuliers met en jeu des principes politiques et même universels. Il ne s'agit pas seulement d'un effet rhétorique assez facile, mais d'une forme de pensée dans laquelle la partie, le détail, si infime soit-il, s'inscrit toujours dans un tout, dans un ordre universel pensé comme une harmonie toujours menacée par ces détails discordants que sont les fausses notes (πλημμελής) . Mais il est probable par ailleurs que la notoriété de la famille d'Alcibiade, en dépit des revers qu'elle avait subis, jouissait encore d'une grande notoriété à Athènes et en dehors d'Athènes et qu'une condamnation aussi sévère frappant le fils d'Alcibiade aurait un certain écho et frapperait les esprits bien au-delà d'Athènes.

καὶ ἠγγήσονται .. le sujet est à la fois σύμμαχοι & πολέμιοι, étrangement mis sur le même plan, car crédités de la même hostilité envers Athènes: les alliés ne sont pas des égaux, mais des vassaux, parfois d'anciens ennemis vaincus, qui n'attendent qu'une occasion pour faire défection et rejoindre l'ennemi. C'est la menace de la repression, et pas autre chose, qui les fait rester fidèles à Athènes. C'est cette même conception cynique de l'impérialisme qu'on retrouve par exemple dans la bouche du démagogue Créon, successeur de Périclès, chez Thucydide .

τὴν πόλιν εἶναι πολὺ πλείονος ἄξιαν la construction de l'adjectif avec un génitif adverbial est à retenir : ἄξιος πολλοῦ *digne de beaucoup*, c'est-à-dire *digne de considération, digne d'intérêt* . On trouve aussi ἄξιος οὐδενός *digne de rien du tout, sans valeur, sans mérite* ; πολὺ est un adverbe qui porte sur le comparatif au génitif

ἐπί + datif : construction normale pour dire ce qui justifie un sentiment (cf μέγα φρονεῖν ἐπὶ τῇ πενίᾳ *s'enorgueillir de sa pauvreté*)

τῶν ἀμαρτημάτων génitif partitif au neutre ; désigne les crimes, et non les criminels *s'ils constatent que vous vous irritez en vous référant surtout (μάλιστα) à ceux des crimes qui sont tels*

Construction complétive participiale (τυγχάνοντας dont le sujet est le participe substantivé τοὺς ἀκοσμοῦντας) après verbe de perception ; τυγχάνω + génitif : *obtenir*

Le client de Lysias (sans doute un dirigeant du parti démocrate) parle ici comme le faisaient les démagogues du temps de la Guerre du Péloponnèse (voir par exemple Cléon chez Thucydide, à propos de la défection de Mytilène) : méfiance vis à vis des grandes familles à l'intérieur – le fils d'Alcibiade, quoique ruiné, reste un modèle d'aristocrate- et extrême rigueur vis à vis des alliés à l'extérieur. On comprend bien avec ce texte comment la démocratie la plus intransigeante à l'intérieur et l'impérialisme le plus brutal à l'extérieur sont deux aspects complémentaires d'une même politique, le recto et le verso d'une même réalité. C'est par la terreur qu'il fait régner contre les nobles que le δῆμος assure sa domination à l'intérieur de la cité, comme c'est par la crainte inspirée aux alliés qu'Athènes impose son leadership sur son empire.

Traduction

Sans nul doute, messieurs les juges, mon opinion c'est que si vous exercez votre fonction de juges, ce n'est pas seulement pour les criminels, mais encore pour rendre les autres hommes aussi plus raisonnables que les fauteurs de troubles. Ainsi, si vous punissez les gens anonymes, personne d'autre n'en sera plus vertueux. Car personne ne connaîtra les condamnations que vous aurez prononcées. Par contre, si, parmi les criminels, ce sont les gens qui ont le plus de notoriété que vous frappez, tous seront au courant, en sorte que, se référant à cette condamnation pour exemple, nos concitoyens y gagneront en vertu. Donc, si vous condamnez cet individu, non seulement ceux qui vivent dans notre cité le sauront, mais aussi nos alliés le constateront et nos ennemis l'apprendront, et ces gens feront bien plus de cas de notre patrie s'ils se rendent compte que ce sont en priorité les crimes de ce genre qui vous insupportent, et que ceux qui remettent en cause l'ordre établi ne rencontrent aucune indulgence au cours de la guerre .

Notes

ligne 1 ἀκοσμέω-ῶ ne pas respecter l'ordre établi, s'écarter du droit chemin

ligne 4 ἀγνώς, ἀγνώτος (adjectif) obscur, sans notoriété, anonyme

ligne 5 εἴσεται futur de forme moyenne de οἶδα

ligne 6 ἐπιφάνης, ες qui est en vue, célèbre

ligne 7 τιμωρέομαι-οὔμαι le moyen a le même sens que l'actif ici

ligne 9 τούτου désigne l'accusé, qui est le fils d'Alcibiade